

CARTES D'IDENTITE WDSF – ID-CARDS

A l'attention des compétiteurs internationaux WDSF licenciés à la FFD

La WDSF (World DanceSport Federation) met en place un nouveau système d'identification de ses athlètes actifs pour l'année 2013.

A compter du 1^{er} janvier 2013, l'accès aux compétitions WDSF sera conditionné par la possession d'une ID-CARD (Carte d'identité WDSF), sans dérogation possible.

Avantages de cette carte d'identité WDSF :

- Vous n'aurez plus à signer le formulaire de consentement anti-dopage à chaque compétition
- Votre enregistrement aux compétitions sera plus rapide (le passeport ou la carte d'identité nationale ne seront plus à présenter lors des compétitions)
- Votre nom sera toujours bien orthographié dans l'annonce des résultats
- Vos points de classement au rang mondial seront attribués comme il se doit
- Vous pourrez aisément justifier de votre statut de compétiteur WDSF

Procédure à suivre pour obtenir une WDSF ID Card :

- Assurez-vous de bien être licencié à la FFD pour la saison en cours (licence compétiteur mondial obligatoire)
- Remplir le formulaire de demande sur le site internet de la WDSF : <https://www.worlddancesport.org/cards/Form/Register>
- Cliquer sur « Send Application » en bas de page et imprimer votre formulaire complété puis :
 - o Dater et signer les 2 pages
 - o Cocher les pièces à joindre obligatoirement au dossier :
 - 2 photos « portait », format passeport (3.5cm x 4,5cm)
 - Copie du passeport ou de la carte d'identité
 - 1 chèque de 10 euros à l'ordre de la FFD
 - o Adresser le dossier complet par voie postale à :
Fédération Française de Danse – 20 rue Saint Lazare – 75009 PARIS

Les dossiers sont traités par la FFD qui les transmet après vérification à la WDSF :

- En cas de refus :
 - o Vous recevrez un e-mail vous précisant le motif :
 - S'il s'agit d'une pièce manquante, il vous suffira de l'envoyer à la FFD par courrier ;
 - S'il s'agit d'une erreur concernant un élément de votre identité (nom, date de naissance...), vous devrez effectuer les modifications nécessaires sur le site WDSF et envoyer un nouveau formulaire corrigé et signé à la FFD.
- En cas d'acceptation :
 - o Vous recevrez un avis d'acceptation par e-mail, ainsi qu'un lien vous permettant de suivre l'avancée de votre demande et un accès à une carte provisoire
 - o La WDSF adresse votre ID Card à la FFD, qui vous la retransmettra par envoi postal
 - o La FFD reverse le montant de l'ID Card à la WDSF

Attention : La WDSF acceptera uniquement les dossiers transmis par la FFD : ne pas envoyer vos dossiers directement à la WDSF.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter la Direction Technique Nationale de la FFD (Jennifer ou Bruno) par téléphone au 01 40 16 53 38.